



Cofinancé par
l'Union européenne



Instituts d'Etudes en Santé



Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie



DÉROULEMENT DES ÉTAPES OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION À L'IFMK DU CHU DE LA REUNION

**Les admis en passage d'année supérieure à l'IFMK du
CHU de la Réunion pour la rentrée scolaire 2026/2027
sont invités à s'inscrire et à suivre les différentes étapes
comme suit :**

1^{ERE} ETAPE : Inscription

- **Se connecter sur le site du CHU : <https://www.chu-reunion.fr/les-enseignements-paramedicaux-au-chu-de-la-reunion-2/>**
- Préparer les pièces à fournir (Liste ci-dessous à respecter)
- Télécharger la **fiche d'inscription administrative et la compléter**

DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION AU SECRETARIAT DE L'IFMK LA 1ERE SEMAINE DE RENTREE : du lundi 1^{er} septembre au vendredi 04 septembre 2026.

Le dossier doit être remis au secrétariat **COMPLET**.

☞ Attention : Passé ce délai, l'étudiant est réputé avoir renoncé au bénéfice de son admission

2EME ETAPE : RENTREE

(selon la programmation suivante)

L2	L3	M1	M2
Judi 03/09/26 à 8h00	Mardi 01/09/26 à 9h00	Lundi 31/08/26 à 9h30	Mardi 01/09/26 à 9h30

3EME ETAPE : PAIEMENT DES DROITS DE SCOLARITE 2026/2027 SUR MYKOMUNOTE

(selon la programmation suivante)

L2 <i>redoublant</i>	L3	M1	M2
Du 07/09/26 au 08/09/26	Du 28/08/26 au 31/08/26	Du 01/09/26 au 02/09/26	Du 03/09 au 04/09/26
Montant de 178€		Montant de 254€	

**Cette inscription sera définitive dès lors que l'ensemble des pièces demandées sera fourni
et que les paiements seront versés.**

ETABLISSEMENT HANDI-ACCUEILLANT



Tout étudiant/élève en situation de handicap est invité à se rapprocher de nos Référents Handicap lors de son inscription administrative afin de co-construire les mesures d'accompagnement envisageables et d'anticiper les éventuels aménagements nécessaires au bon déroulement de ses études.

En cas de situation de handicap intervenant en cours de scolarité, l'étudiant/élève concerné prend également contact avec les référents handicap afin d'analyser la situation et les modalités d'accompagnement envisageables.

Une commission statuera sur chaque situation individuelle avec bienveillance et les décisions concernant les mesures d'aménagement / accompagnement seront transmises à chaque étudiant concerné par décision administrative du directeur d'institut.

Contacts et coordonnées des référents handicaps

Site des IES Sud

Isabelle FONTAINE – Cadre Formateur

Téléphone : 0262 35 59 98

Email : isabelle.fontaine.ies-reunion.fr

Sabine DIJOUX - Adjoint administratif

Téléphone : 0262 35 95 70

Email : sabine.dijoux@ies-reunion.fr

Site des IES Nord

Gilbert DALLE-MULE – Cadre Formateur

Téléphone : 0262 71 75 59

Email : gilbert.dalle-mule@chu-reunion.fr

Sophie LAUDE - Adjoint administratif

Téléphone : 0262 90 51 97

Email : sophie.laude@ies-reunion.fr

Pour les étudiants en études promotionnelles du CHU, le référent handicap de l'établissement pourra être sollicité :

Mme Magalie CHETTIAR

Téléphone : 0262 90 59 19 - Email : referent.handicap@chu-reunion.fr

DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE au sein des Instituts d'Etudes en Santé du CHU de La Réunion

Afin que chaque apprenant dispose des mêmes chances de réussite au diplôme, les IES sont engagés dans une démarche volontariste d'accompagnement à la réussite de tous nos étudiants/élèves, ainsi que dans une politique inclusive pour les apprenants en situation de handicap.

Chaque candidat ayant été admis en formation en santé au sein de nos Instituts, quelle que soit la filière, bénéficiera du dispositif d'aide à la réussite mis en œuvre. Ce dispositif est organisé comme suit :

1. Dès la confirmation de votre admission à l'institut, un test de positionnement vous sera adressé sur votre messagerie @ies-reunion.fr. Ce test vous permet de situer vos compétences socles par rapport aux attendus à l'entrée en formation.
2. Environ 2 semaines avant la rentrée, des ateliers de mise à niveau seront organisés. Chaque étudiant / élève peut s'y inscrire au regard de ses résultats. Il devra s'inscrire auprès du **référent « aide à la réussite »** via le mail : reussite@ies-reunion.fr
3. Des séances d'accompagnement et de renforcement, sur chaque compétence socle, sont proposées tout au long de la formation.

Espérant que ce dispositif vous apporte toutes les clés pour vous accompagner à la réussite de votre projet.



RÉINSCRIPTION ADMINISTRATIVE A L'IFMK (2026/2027)

☐☐ **Pour les REDOUBLANTS, courrier de demande de redoublement A REMETTRE AU SECRETARIAT AVANT LE VENDREDI 03/07/26.**

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR DANS UNE POCHETTE TRANSPARENTTE À VOTRE NOM/PRENOM AVANT LE VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2026

N°	DOCUMENTS A FOURNIR	Remis
1	Fiche inscription administrative	<input type="checkbox"/>
2	Photocopie de l'attestation de sécurité sociale valable pour l'année 2026/27	<input type="checkbox"/>
3	Si vous êtes inscrit(e) à France Travail fournir n° identifiant avec l' attestation d'inscription avec les périodes d'inscriptions	<input type="checkbox"/>
4	Attestation de paiement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) pour 2026/27 , faire la demande sur le site : https://cvec.etudiant.gouv.fr/ . Tous les étudiants sont TOUS redevables et exigibles de cette somme, même les boursiers !	<input type="checkbox"/>
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRE POUR LES L2 ANNEE UNIVERSITAIRE 2025/2026		
5	Attestation PIX (si vous l'avez déjà réalisé, merci d'aller sur la plateforme pour le récupérer)	<input type="checkbox"/>
DOCUMENTS A FOURNIR POUR TOUT CHANGEMENT DE SITUATION POUR 2026/2027		
6	1 Justificatif d'adresse de moins de 3 mois (facture EDF, CISE à votre nom..., sinon : attestation s/honneur d'hébergement avec pièce d'identité de l'hébergeur + facture)	<input type="checkbox"/>
7	Livret de famille si enfant ou mariage (toutes les pages)	<input type="checkbox"/>
8	Si vous êtes porteur d' handicap , fournir tout document justifiant votre situation	<input type="checkbox"/>
9	Attestation d'accord de financement pour les promotionnaires (Fongecif, Unifaf, ANFH, CHU...)	<input type="checkbox"/>
10	1 RIB avec code IBAN (à votre nom/prénom)	<input type="checkbox"/>
11	Photocopie de la carte grise de votre véhicule (indiquer votre nom/prénom en haut de la copie si le véhicule n'est pas à votre nom)	<input type="checkbox"/>

Cette inscription sera définitive dès lors que l'ensemble des pièces demandées sera fourni et que les paiements seront versés.

 Cofinancé par l'Union européenne	 REGION REUNION www.regionreunion.com	Instituts d'Etudes en Santé  CHU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE LA REUNION Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie	 UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
---	---	--	--

FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

L2 L3 M1 M2

Redoublant Reprise de scolarité Autre.....

Dates de rentrée pour l'année scolaire 2025/2026 :

L2	L3	M1	M2
Jeudi 04/09/25 à 8h00	Mardi 02/09/25 à 9h00	Lundi 01/09/25 à 9h30	Mardi 02/09/25 à 9h30

ÉTAT CIVIL

Madame Monsieur

Nom patronymique (de naissance) :

Prénoms : (dans l'ordre de l'état civil – pièce identité)

Nom marital :

Date de naissance :/...../.....

Téléphone portable :

Situation familiale : Marié(e)/Pacsé(e) Célibataire Vie maritale Divorcé Autres

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Personne(s) à prévenir en cas d'accident :

NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	LIEN PARENTÉ

Enfant : OUI *si oui, nombre* NON

FINANCIER

QUI FINANCE VOTRE FORMATION ?

France Travail Transition Pro CPF Autofinancement Aucun financement Autre (lequel).....

Dirigez-vous sur le lien ci-dessous pour connaître le coût de la formation (*montant 2024/2025*) :

<https://www.chu-reunion.fr/wp-content/uploads/2025/02/Flyer-IFMK-2025.pdf>

QUE PERCEVEZ-VOUS PENDANT LA FORMATION ?

France Travail (ARE,...) Bourse Régionale OPCO (Transition Pro, ANFH,...) Employeur ASP
 Aucune rémunération Prestations sociales (CAF,...) Autre (laquelle).....

CVEC

Montant :.....€ N° :.....

FRAIS DE SCOLARITE ET/OU INSCRIPTION

Montant :.....€

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE

Paiement personnel Employeur

Je soussigné(e), (*Nom/Prénom*)

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur la fiche d'inscription administrative et confirme mon acceptation pour intégrer l'IFMK du CHU de la Réunion pour l'année scolaire 2026/2027.

Tout changement de situation doit être signalé au secrétariat.

Signature de l'étudiant

Saint-Pierre, le...../...../20.....